

Lampe ou gobelet? : au sujet d'un objet néolithique en corne de cerf

Autor(en): **Sauter, Marc.-R.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Jahrbuch der Schweizerischen Gesellschaft für Urgeschichte =
Annuaire de la Société suisse de préhistoire = Anuario della
Società svizzera di preistoria**

Band (Jahr): **34 (1943)**

PDF erstellt am: **16.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-113210>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

produire? Ces signes auraient pour but de conjurer la malchance et d'arrêter le dégât avant qu'il ait pu prendre des proportions dangereuses.

Cette hypothèse explique également pourquoi ces signes sont réservés à un type bien déterminé de gaines. L'emmanchure à ailette est taillée à l'endroit où un andouiller se détache du fût du bois de cerf. Là, au lieu d'un cylindre de corne compacte entourant le tissu spongieux, ce sont deux lames relativement minces et de résistance moindre qui, appliquées sur un noyau spongieux forment l'empaumure de la corne. Cette conformation anatomique explique la plus grande fragilité de ce type d'objets et la nécessité d'une sorte de talisman pour conjurer, si faire se pouvait le sort malin qui y semblait attaché.

Lampe ou gobelet?

Au sujet d'un objet néolithique en corne de cerf

Par Marc.-R. Sauter

En 1860 déjà, Troyon¹ signalait, parmi les matériaux recueillis dans la station palafittique de Moosseedorf, „un morceau de bois de cerf... creusé en espèce de coupe à boire“. Les années qui suivirent connurent la découverte d'autres de ces objets. Desor² en décrivait le type, et dessinait celui trouvé à Concise; la même année, J. Costa de Beauregard³ publiait à son tour un „charmant petit vase en os ou en bois de cerf“, trouvé dans une sépulture „en France“! Gabriel de Mortillet⁴ dans son *Musée préhistorique*, figura ces deux derniers „vases“, en situant le second aux Chaumes d'Auvenay (Côte-d'Or); il les interprétait comme des lampes.

Depuis, les préhistoriens n'ont guère porté leur attention sur ces pièces, se contentant, lors de la publication des trouvailles, d'en signaler l'existence, et donnant l'une ou l'autre des interprétations connues: vases (gobelets) ou lampes, mais sans discuter plus. Cependant en 1932, M. O. Reverdin,⁵ décrivant l'un de ces énigmatiques objets, provenant des fouilles que nous avons effectuées à Génissiat (Dpt. Ain), rappelait les hypothèses émises et, discutant celles-ci, concluait: „Il ne semble donc pas qu'on puisse déterminer l'emploi précis de ces ustensiles“.

J'ai pensé utile de grouper ici ce qu'une revue rapide — et incomplète — de la littérature archéologique m'a permis de retrouver: cette note sera, en même temps qu'un début d'inventaire, une interrogation.

Précisons d'abord ce dont il s'agit: l'artisan néolithique a sectionné la base de la ramure du cerf, de façon à obtenir une masse où le début de la bifurcation du premier andouiller donne une largeur plus grande. Dans ce morceau de ramure,⁶ il a creusé en enlevant la partie spongieuse, ce qui a créé un récipient, *de faible contenance*, dont

¹ Troyon, 1860, p. 20. (Voir bibliographie.)

² Desor, 1866, p. 32.

³ Costa de Beauregard, 1866, p. 497.

⁴ Mortillet, 1881, pl. LVII, 545, 546.

⁵ Reverdin, 1932, p. 38.

⁶ Les fouilles de 1938 à la station de Seematte sur le lac de Baldegg ont fait retrouver de ces morceaux de ramures préparés (Bosch, Baldeggersee, Ur-Schweiz, II, 1939, p. 63).

l'ouverture est allongée et, le plus souvent, pincée en son milieu. Le polissage de l'extérieur a donné à l'objet une forme arrondie, en calice. Souvent un trou, percé vers le haut d'un des côtés du récipient, permet de le suspendre.

La majorité des „gobelets“ ainsi obtenus présente la forme évasée, qui les distingue nettement de ceux, cylindriques, fabriqués dans l'axe de la ramure, et pour lesquels

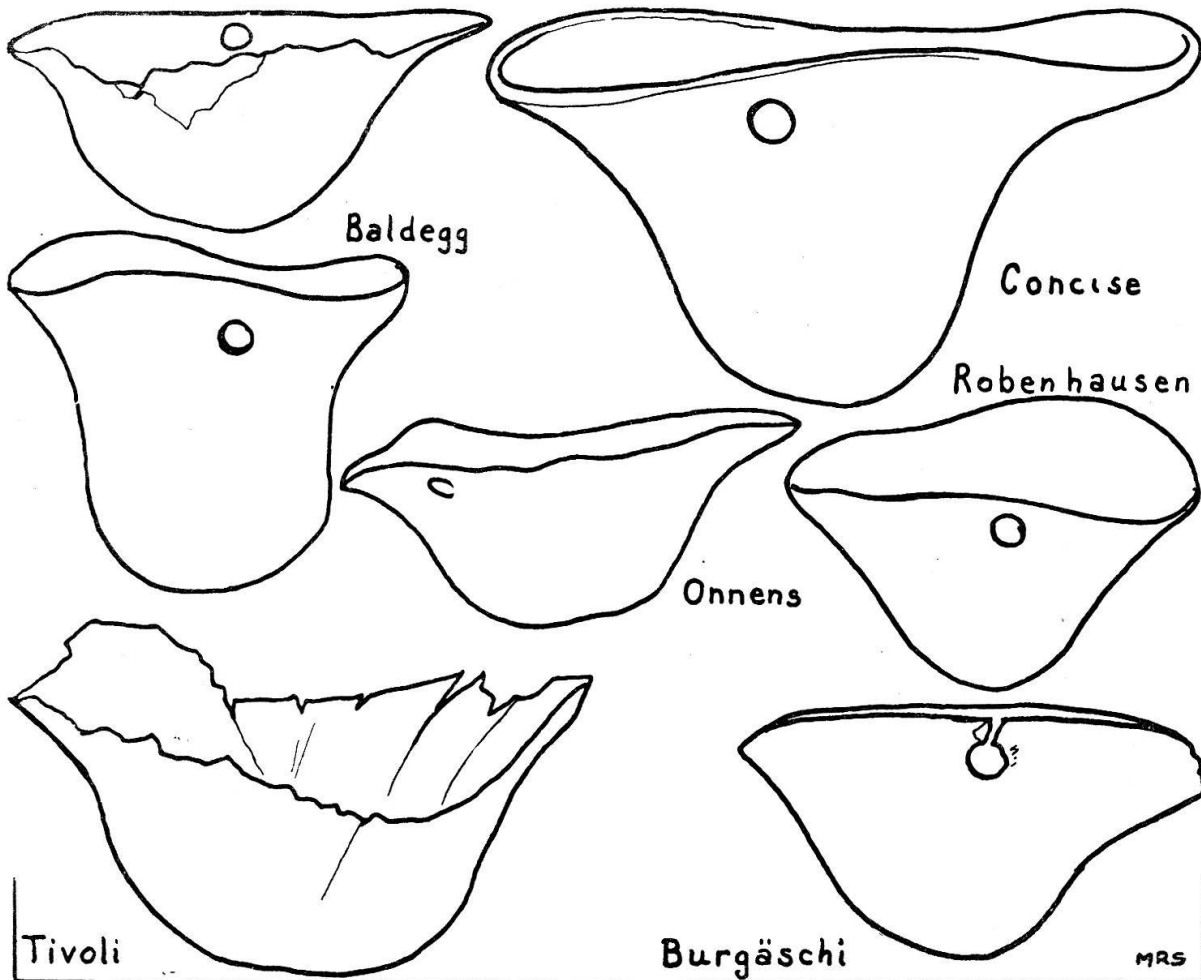


Fig. 41. Quelques uns des récipients trouvés en Suisse

la question d'interprétation ne se pose guère. Les figures 41 et 42 donnent quelques variations du type qui fait l'objet de cette note.

Interprétation. Gobelets ou lampes? Examinons ces deux hypothèses. Je ne peux pas admettre la première, pour les raisons suivantes, fournies déjà par O. Reverdin: un gobelet, servant à boire, doit normalement contenir assez de liquide pour éviter d'avoir à puiser trop souvent! Or, aucun des „gobelets“ publiés ne remplit cette condition première. Ils ont tous une contenance très faible, puisqu'ils „ne contiennent même pas autant d'eau que le creux de la main“, comme le dit justement Reverdin, qui a calculé, pour l'ustensile de Génissiat, une contenance de 0.045 litre. Et quand — comme c'est le plus souvent le cas — cette contenance est encore diminuée par un trou des suspension, l'affaire semble bien être classée!

M. R. Bosch¹ propose une variante de cette interprétation, en expliquant que ces „Hirschhornbecher“ ont pu servir soit le louche (en ce cas le trou serait insuffisant pour y fixer solidement un manche), soit, à la chasse (suspendu à la ceinture) pour recueillir et boire le sang du gibier. Peut-être, mais j'avoue n'être guère convaincu.

Et la lampe? Un argument intéressant pour justifier cette hypothèse a été fourni par une observation de Paul Vouga,² à St-Aubin: „les plus récentes fouilles de Tivoli comportent deux de ces lampes, dont l'une, munie encore de deux trous de suspension

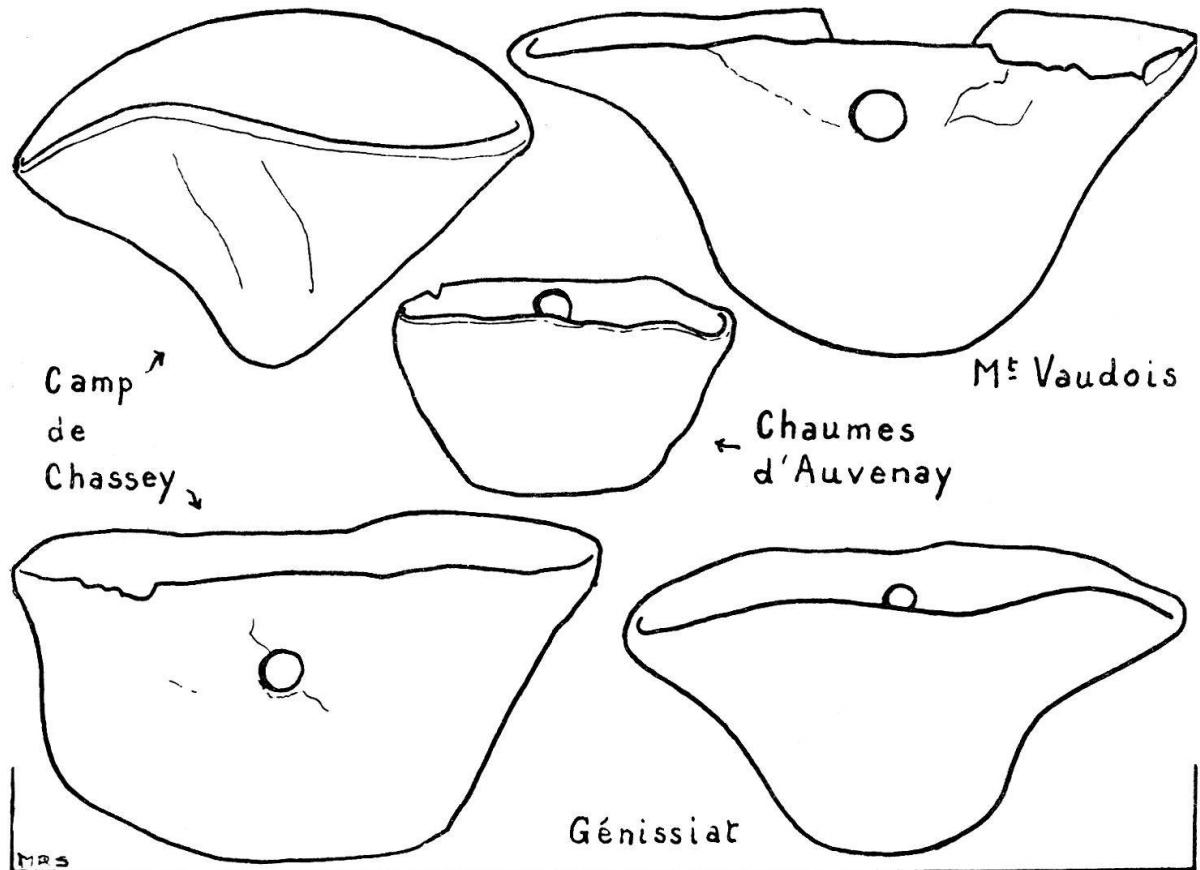


Fig. 42. Récipients trouvés en France

et légèrement brûlée sur tout son pourtour, confirme l'emploi comme lampe“. M. Bosch a répondu aimablement à la question que je lui posais à propos des récipients du Lac de Baldegg, en m'affirmant qu'ils ne portent pas trace d'huile ni de combustion; c'est du reste le cas des autres que j'ai pu observer. Malgré cette absence de traces de feu, je ne serais pas opposé à cette utilisation par les Néolithiques de ces ustensiles creusés avec soin: la forme évasée, le contour de l'ouverture, la présence d'un ou de deux trous de suspension, me paraissent retenir à bon droit l'attention.

N'ayant pas vu assez de ces récipients, je ne veux pas faire autre chose ici que poser la question; peut-être que la lecture de ces lignes provoquera des suggestions intéressantes.

¹ Bosch, Die Ausgrabungen ... Seematte, 1938, p. 11.

² Vouga, 1937, p. 54.

Répartition géographique. J'ai réussi à repérer treize stations où les fouilles ont amené la découverte de ce que j'appellerai simplement des récipients. Neuf se trouvent en Suisse, quatre en France. En voici la liste.¹ J'ai placé, à côté du nom de chaque station, le nombre total (sans garantie) des récipients signalés:

Suisse. Niederwil - Gachnang, près Frauenfeld, 1; Robenhausen 1; Baldeggersee 13 (sans compter les ébauches); Burgäschi 1; Moosseedorf 3; Gérofin (Oefeli) 1; Port-Conty, Tivoli 3; Concise 1; Onnens 1. Total en Suisse 25 au minimum.

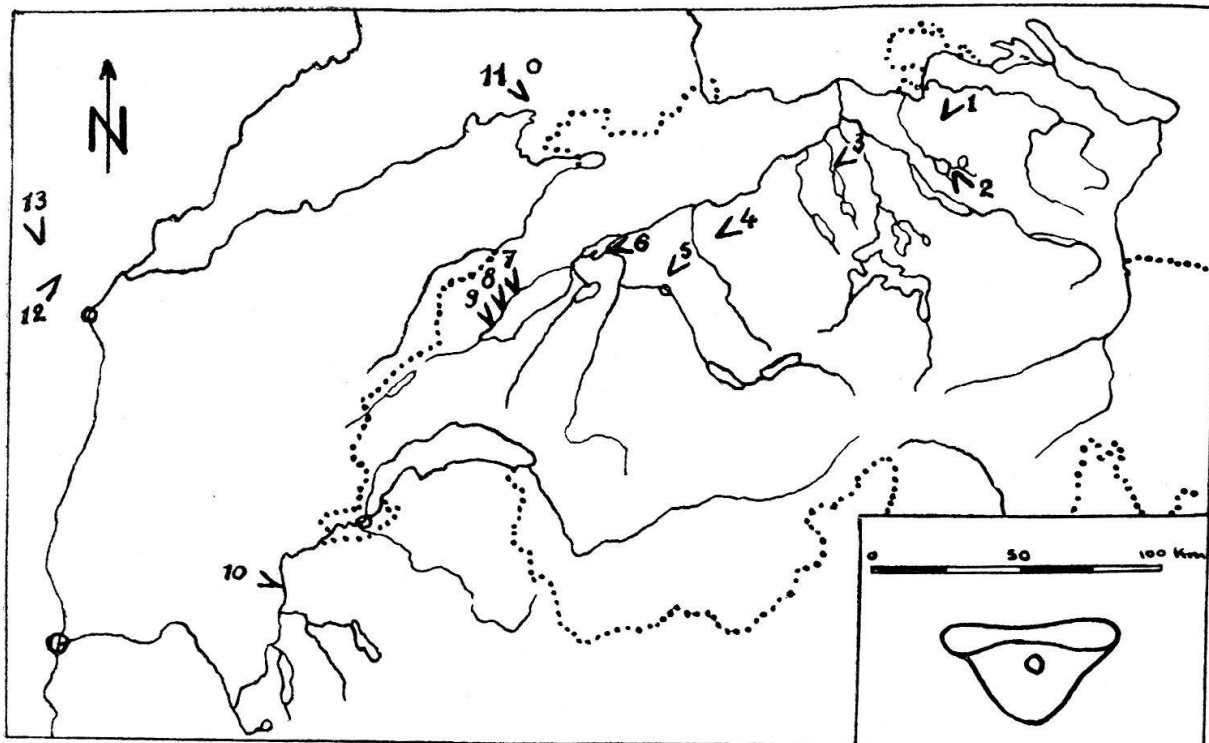


Fig. 43. Répartition des récipients en corne de cerf

- 1 Niederwil 2 Robenhausen 3 Baldegg 4 Burgäschi 5 Moosseedorf
6 Gérofin (Öfeli) 7 Port-Conty, Tivoli 8 Concise 9 Onnens 10 Génissiat
11 Mont-Vaudois 12 Camp de Chassey 13 Chaumes d'Auvenay

France. Génissiat (Ain) 2; Camp de Chassey (Côte-d'Or) 2; Chaumes d'Auvenay (Côte-d'Or) 1; Mont-Vaudois (Doubs) 1. Total en France au moins 6.

Nous arrivons donc à un total de quelque 31 récipients, ce qui est relativement peu.

Il faut noter que toutes les stations suisses sont des établissements lacustres (ou de tourbière), tandis que des quatre stations de France, deux sont des camps-refuges (Camps de Chassey et du Mont-Vaudois), une est sous grotte (Génissiat), la dernière étant une sépulture. Cependant, pour Génissiat, l'examen du mobilier a montré des analogies avec celui des palafittes suisses.

Je ne veux pas faire dire à la carte (fig. 43) plus qu'elle ne peut apporter, mais je crois qu'elle montre bien la situation plutôt occidentale de l'aire de répartition des

² La bibliographie placée à la fin fournit les indications relatives à ces stations, en donnant l'endroit exact où se trouve les citations et illustrations relatives à nos récipients.

réipients en bois de cerf. Nous verrons que cette constatation d'ordre géographique correspond à une déduction (provisoire aussi) de caractère culturel et chronologique.

Position chronologique. Paul Vouga¹ remarquait qu'il n'avait trouvé ses „lampes“ que dans le niveau IV (Néolithique ancien); il est malheureusement impossible de préciser autant pour les autres réipients. On peut essayer cependant pour certains d'entre eux de chercher à quel faciès du Néolithique ils appartiennent. Par exemple, la figure que donne Déchelette² des deux réipients du Camp de Chassey contient, à côté de ceux-ci, deux pendeloques (l'une ébauchée) en bois de cerf creusé de rainures parallèles, d'un type que Vouga pensait être spécifique de son Néolithique ancien.³ La coïncidence vaut d'être soulignée.

Au Lac de Baldeg⁴ les fouilles de 1938—1939 ont permis d'identifier une industrie du Néolithique ancien; or c'est là qu'on a trouvé le plus grand nombre de réipients.

Les autres stations ne nous fournissent pas de critère d'appréciation chronologique sûre; je rappelle seulement que Vouga⁵ supputait l'existence de Néolithique ancien à Gérofin (Oefeli), à Concise, à Onnens, à Moosseedorf.

Si provisoire que soit cette attribution des réipients en corne de cerf à la phase la plus ancienne du Néolithique lacustre suisse (Culture de Cortaillod, de Vogt), elle correspond assez bien à ce que l'on sait de la répartition géographique de celle-ci: j'ai déjà fait remarquer que ces objets se trouvaient plutôt dans la région occidentale de la Suisse; les stations françaises reportent plus à l'ouest encore cette aire de répartition. Or on croit pouvoir dire que le Néolithique lacustre ancien est un faciès plutôt occidental.

J'arrête ici ces quelques observations. Elles auraient besoin, pour acquérir un valeur indicative assez sûre, d'être complétées par une étude plus poussée des matériaux déposés dans les divers musées de Suisse et de France, et d'un plus grand nombre de publications. Telle qu'elle est, cette note n'est pas inutile, me semble-t-il, si elle attire l'attention des curieux de la préhistoire et des spécialistes du Néolithique sur un type d'ustensile qui pose, nous l'avons vu, plus d'un problème.

Bibliographie

- Bergougnieux et Glory.* Les premiers hommes, précis d'anthropologie préhistorique, Paris 1943 (pl. XXX, 159).
- Bosch R.*, Die Ausgrabungen am Baldeggersee im Jahre 1938. Histor. Vereinigung Seetal, 1939 (p. 6 et fig. 4; p. 20 et fig. 11, 3).
- Die Ausgrabungen in der steinzeitlichen Pfahlbaute „Seematte“ ... am Baldeggersee, 1938. Innerschweiz. Jahrb. f. Heimatkde. IV/V, Lucerne, 1939 (p. 11 et fig. 7, nos 10, 17, 18).
- Baldeggersee (Schlußbericht). Ur-Schweiz, II, 4, fig. 29.
- Clément M.*, Série d'objets lacustres de l'époque de la pierre. Matériaux pour l'hist. de l'homme, II, 1865—1866 (p. 514).

¹ Vouga, *ibid.*

² Déchelette, Manuel... I, fig. 197 (cf. Goury, II, pl. XIX).

³ Vouga, 1934, p. 34 et pl. XX,3.

⁴ Bosch, Die Ausgrabungen ... Seematte, 1938, p. 17.

⁵ Vouga, 1929, p. 26 etc.

- Costa de Beauregard J.*, Objets divers de l'âge de la pierre et du bronze. *ibid.* (p. 497).
- Déchelette J.*, Manuel d'archéol. préhist., I. Archéol. préhist., Paris, 1908 (p. 539 et fig. 197).
- Desor E.*, Die Pfahlbauten des Neuenburger Sees. Francfort, 1866 (p. 32).
- Goury G.*, L'homme des cités lacustres. Paris, 1932 (II, p. 425 et pl. XIX).
- Groß V.*, Les Protohelvètes. Paris, 1883 (p. 17 et pl. VI, 1, 7).
- Keller F.*, Pfahlbauten. III. Ber. (voir Rochat).
- Etablissements lacustres, VII^e rapport, MAGZ, XIX, 3, 1876 (pl. I, 21, 22; pl. II, 31).
 - Pfahlbauten, VIII. Ber., MAGZ, XX, I, 3, 1879 (pl. IV, 3, et p. 23).
- Messikomer H.*, Die Pfahlbauten von Robenhausen. Zürich, 1913 (p. 49 et pl. XII, 5).
- Mortillet G. et A. de*, Musée préhistorique, Paris, 1^e éd., 1881 (pl. LVII, 545, 546); 2^{me} éd., 1903 (pl. LXI, 661, 662).
- Mortillet G. de*, Le préhistorique, antiquité de l'homme. Paris, 1883 (p. 554).
- Munro R.*, Les stations lacustres d'Europe. Paris, 1908 (p. 80; p. 86 et fig. 10; p. 130 et fig. 15).
- Reverdin O.*, Une nouvelle station néolithique près de Génissiat (Ain). Genava, X, 1932 (p. 38 et fig. 8).
- Rochat L.*, Notes sur les habitations lacustres des environs d'Yverdon, in Keller, Pfahlbauten, III. Ber., MAGZ, XIII, 2, 3, 1860 (p. 86).
- Schenk A.*, La Suisse préhistorique. Lausanne, 1912 (fig. 124).
- Trötsch E. von*, Die Pfahlbauten des Bodenseegebietes. Stuttgart, 1902 (p. 106).
- Troyon F.*, Habitations lacustres des temps anciens et modernes. Lausanne, 1860 (p. 20 et pl. VII, 27)
- Vouga P.*, Classification du Néolithique lacustre suisse. ASA, XXXI, 1929.
- Le Néolithique lacustre ancien. Neuchâtel, 1934 (pl. IX, 4).
 - in JB. SGU., XXIX, 1937 (p. 54 et pl. II, 4).

Huttes de l'époque néolithique

La Praille et le Zigiholz

par Louis Blondel

La visite des tumuli néolithiques du Zigiholz sur Sarmenstorf avec ses maisons des morts, reproductions certaines de celles des vivants, nous a reporté aux trouvailles que nous avons faites en 1936 à la station de La Praille près de Carouge. Nous avons consigné un résumé de ces découvertes dans Genava XVI, 26 sq., mais il nous reste encore une grosse documentation que nous n'avons pas publiée.

Nous voulons montrer ici le parallèle extrêmement intéressant entre la hutte complète en forme de fer à cheval que nous avons retrouvée avec M. E. Constantin et celle qui a été dégagée sous le tumulus 3 au Zigiholz. (Indic. Ant. Suisses XXXI, 1929, 9, fig. 5.)

Alors que nous étions au fond de la tranchée d'avancée du canal de la Drize, à 6 mètres de profondeur, et que déjà les jours précédents nous avons découvert plusieurs huttes carrées en branchages, nous avons vu apparaître, le 7 avril 1936, dégagée par une chute d'eau tombant du haut de la fouille une hutte complète jusqu'au toit. Elle était située dans une couche de sablon pur sans aucun gravier. Profitant d'un moment de répit, où les ouvriers étaient au repos, nous avons pu examiner en détail cette étonnante apparition. En effet, je crois que nulle part ailleurs la possibilité ne